

Annuaire régional d'Eurostat 2007



Annuaire régional d'Eurostat 2007

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de broser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré
Directeur général d'Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

L'Association européenne de libre-échange (AELE), et notamment Richard Ragnarson.

La direction générale de la traduction de la Commission européenne, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

L'Office des publications officielles des Communautés européennes, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	10
Davantage d'informations régionales	11
Extraction des données	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie	14
Les moteurs de l'évolution de la population	14
Vieillesse démographique: la situation actuelle	19
... et ses conséquences pour l'avenir	19
<i>Notes méthodologiques</i>	24
2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	27
PIB par habitant: fortes disparités régionales	28
Politique de cohésion 2007-2013	28
La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union	30
L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?	33
Conclusion	35
<i>Notes méthodologiques</i>	36
3 COMPTES DES MÉNAGES	39
Introduction: mesure de la richesse	40
Revenu des ménages privés	40
Résultats pour l'année 2004	40
Revenu primaire	40
Revenu disponible	41
Dynamisme de la périphérie de l'Union	45
Résumé	48
<i>Disponibilité des données</i>	45
4 MARCHÉ DU TRAVAIL	51
Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi	52
Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 %	52
Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 %	55
Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 %	57
Réduction de l'écart entre hommes et femmes	57
Chômage	60
Conclusions	63
<i>Notes méthodologiques</i>	64
<i>Définitions</i>	64



5	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	67
	Introduction	68
	La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional	68
	Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue	68
	La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services	71
	Conclusion.....	73
	<i>Notes méthodologiques</i>	76
6	STATISTIQUES URBAINES.....	79
	Introduction	80
	Mesure de la qualité de la vie dans les villes.....	80
	Les unités spatiales.....	80
	Le cadre temporel.....	80
	Les indicateurs.....	80
	Étude des caractéristiques de l'évolution démographique	83
	Perception de la situation.....	87
	Au-delà des taux de croissance.....	87
7	SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	91
	Introduction	92
	Recherche et développement.....	92
	Ressources humaines en science et technologie	95
	Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	95
	Brevets	97
	Patstat.....	99
	Les demandes de brevets dans les régions.....	99
	Conclusion.....	99
	<i>Notes méthodologiques</i>	101
8	STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES.....	103
	Introduction	104
	Régions les plus spécialisées dans différentes activités.....	104
	Spécialisation dans les services aux entreprises	106
	Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises	110
	Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises	113
	Conclusion	115
	<i>Notes méthodologiques</i>	116
9	TRANSPORTS.....	119
	Introduction	120
	Infrastructure de transport.....	120
	Matériel de transport	123
	Transport maritime.....	123
	Fret routier.....	125
	Transport aérien.....	127



Conclusion.....	129
<i>Notes méthodologiques</i>	130
10 TOURISME	133
Introduction	134
Capacités d'hébergement	134
Utilisation des capacités	135
Intensité touristique	137
Évolution du tourisme 2000-2005	137
Part du tourisme récepteur	140
Perspectives	140
<i>Notes méthodologiques</i>	143
11 ÉDUCATION	145
Introduction	146
Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement.....	146
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur ..	148
Étudiants de l'enseignement supérieur	148
Diplômés de l'enseignement supérieur	151
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie	151
Conclusions.....	153
<i>Notes méthodologiques</i>	155
12 AGRICULTURE	157
Introduction	158
Contribution de l'agriculture au PIB.....	158
Productivité du travail dans l'agriculture	158
Diversification du revenu dans la communauté agricole	161
Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture	161
Productivité agricole	165
Conclusions.....	165
<i>Notes méthodologiques</i>	167
ANNEXE	169
UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2	169
PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2	172

Introduction



Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

⁽¹⁾ Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html.



Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Produit intérieur brut

2

PIB par habitant: fortes disparités régionales

Les disparités entre régions au sein de l'Union européenne se sont fortement creusées avec l'adhésion de 10 nouveaux États membres en 2004 et de deux autres en 2007. Après ces élargissements, le produit intérieur brut (PIB) par habitant dans les 10 % de régions en tête du classement est près de cinq fois supérieur à celui des 10 % des régions en queue de peloton ⁽²⁾. Dans l'Union des Vingt-cinq, il était un peu moins de quatre fois supérieur, tandis que dans l'Union des Quinze, il était inférieur au triple (données de 2004). Le ratio entre le PIB par habitant des 25 % de régions au sommet et au pied de l'échelle est passé de deux (EU-15) à deux et demi (EU-25) puis trois (EU-27) (voir la carte 2.1).

Le PIB par habitant est particulièrement faible dans les nouveaux États membres, où il est inférieur à la moitié de la moyenne de l'Union dans la plupart des régions. De nombreuses régions de Grèce, d'Italie méridionale et du Portugal se situent aussi à moins des trois quarts de la moyenne de l'Union. Dans les autres pays, les régions ont tendance à avoir un PIB par habitant proche ou au-dessus de la moyenne. Les régions où se trouve la capitale d'un pays ont tendance à avoir un PIB par habitant sensiblement supérieur à celui des régions environnantes. Dans certains cas, cela est dû en partie aux mouvements pendulaires vers la capitale, qui augmentent le nombre de personnes produisant de la richesse économique (PIB) par rapport aux habitants. Mais dans la plupart des cas, le niveau plus élevé du PIB par habitant dans les régions des capitales reflète les niveaux plus élevés de leur productivité. Cela vaut aussi pour la Norvège (membre de l'Association européenne de libre-échange), où le PIB par habitant de la région d'Oslo est au moins de moitié supérieur à celui des autres régions du pays.

Politique de cohésion 2007-2013

La politique de cohésion pour la période 2007-2013 a trois objectifs principaux: la convergence; la compétitivité régionale et l'emploi; la coopération territoriale. Le premier objectif, la convergence, est conçu pour réduire les énormes disparités dans le développement économique des régions.

Les régions relevant de l'objectif «Convergence» sont les régions NUTS 2 où le PIB par habitant,

mesuré en parités de pouvoir d'achat pour la période 2000-2002, est inférieur à 75 % du PIB moyen de l'Union des Vingt-cinq pour la même période. Ces régions, au nombre de 84, représentent une population totale de 154 millions d'habitants répartis dans 17 États membres ⁽³⁾. Ces zones figurent en rouge sur la carte 2.2.

Sous l'effet des deux derniers élargissements, la moyenne de l'Union pour le PIB par habitant a chuté de près de 12 %. La moyenne pour l'Union des Vingt-cinq, qui était utilisée pour ces calculs, était de 8 % inférieure à la moyenne de l'Union des Quinze. En d'autres termes, un certain nombre de régions qui bénéficiaient auparavant d'un financement au titre de l'objectif n° 1 n'étaient plus éligibles au titre de la convergence (nouvel objectif n° 1) à ce stade de la politique de cohésion, bien que leur situation objective n'ait pas changé. Ces 16 régions, dites «régions à effet statistique», avec une population totale de 16,4 millions d'habitants, ont bénéficié d'un financement transitoire et été qualifiées de régions «phasing-out» (figurant en rose pâle sur la carte 2.2).

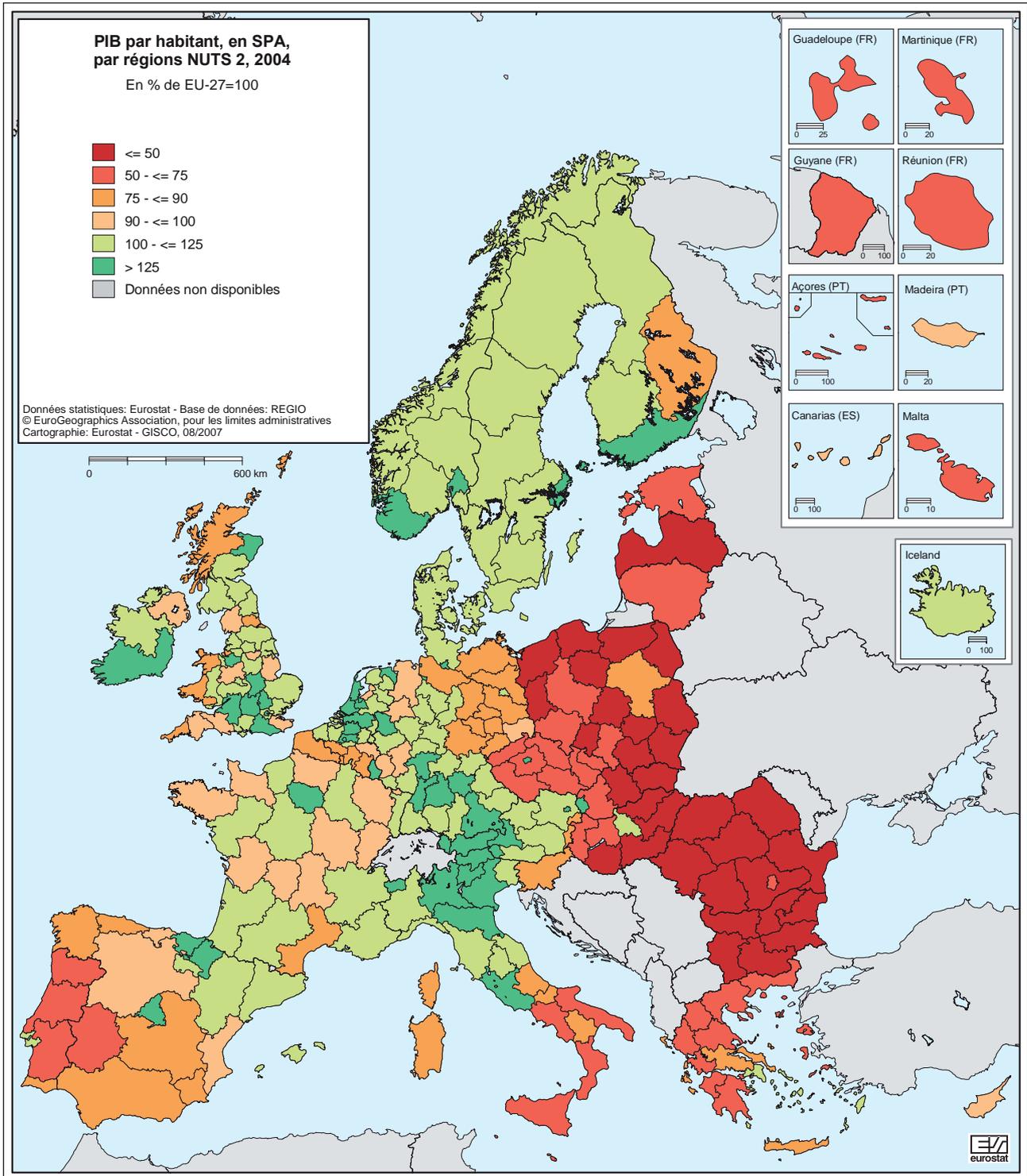
Le montant disponible au titre de l'objectif «Convergence» est de 282,8 milliards d'euros, soit 81,5 % du total du budget de la politique de cohésion. Ces fonds sont répartis comme suit: 199,3 milliards d'euros pour les régions de l'objectif «Convergence», 14 milliards d'euros réservés aux régions «phasing-out» et 69,5 milliards d'euros pour le Fonds de cohésion, ce dernier montant s'appliquant à 15 États membres. Les États membres éligibles pour le Fonds de cohésion sont ceux dont le revenu national brut (RNB) par habitant, mesuré en parités de pouvoir d'achat pour la période 2001-2003, est inférieur à 90 % du RNB moyen de l'Union des Vingt-cinq (soit l'ensemble des 12 nouveaux États membres, le Portugal et la Grèce) plus l'Espagne à titre transitoire, étant donné que ce pays aurait continué à être éligible si le seuil d'éligibilité était resté au niveau de 90 % du RNB moyen de l'Union des Quinze.

Toutes les régions non concernées par l'objectif «Convergence», dans 19 États membres, sont éligibles au titre de l'objectif «Compétitivité régionale et emploi», qui vise à renforcer la compétitivité et l'attrait des régions, ainsi que l'emploi, suivant une démarche double. Premièrement, des programmes de développement aideront les régions à anticiper et promouvoir la mutation de l'économie grâce à l'innovation et à la promotion de la société de la connaissance, à l'esprit d'entreprise, à la protection de l'environnement, et à l'amélioration de leur accessibilité.

⁽²⁾ Les 10 % de régions du sommet et du pied de l'échelle sont les régions en tête et en queue de peloton qui représentent 10 % de la population.

⁽³⁾ Article 5 du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion et abrogeant le règlement (CE) n° 1260/1999.

Carte 2.1: PIB par habitant, en SPA, par régions NUTS 2, 2004
En % de EU-27=100



Deuxièmement, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité seront favorisés par l'adaptation de la main-d'œuvre et l'investissement dans les ressources humaines. Dans l'Union des Vingt-sept, un total de 168 régions seront éligibles, avec une population de 314 millions d'habitants. Parmi ces régions, 13 d'entre elles totalisant 19 millions d'habitants sont qualifiées de zones «phasing-in» et bénéficieront d'aides financières spéciales en raison de leur ancien statut de régions relevant de l'objectif n° 1 (indiquées en bleu foncé sur la carte 2.2). Le montant de 55 milliards d'euros — dont 11,4 milliards d'euros sont destinés aux régions «phasing-in» — représente un peu moins de 16 % du total du budget de la politique de cohésion.

Le troisième objectif de la politique de cohésion, la coopération territoriale, renforcera la coopération transfrontalière par le biais d'initiatives locales et régionales communes, la coopération transnationale visant à un développement territorial, la coopération interrégionale et l'échange d'expérience. Quelque 181,7 millions d'habitants (37,7 % du total de la population de l'Union) vivent dans des zones frontalières, tandis que la totalité des régions et des citoyens de l'Union sont couverts par l'une des 13 zones de coopération transnationale existantes. Le montant de 8,7 milliards d'euros prévu pour cet objectif (2,5 % du total du budget de la politique de cohésion) se répartit comme suit: 6,44 milliards d'euros pour la coopération transfrontalière, 1,83 milliard pour la coopération transnationale et 445 millions pour la coopération interrégionale.

La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union

L'étude de la période 1995-2004 (voir la carte 2.3) fait apparaître des taux de croissance très élevés en dehors du cœur de l'Union européenne défini par le pentagone reliant London, Paris, Milano, München et Hamburg. La croissance a été particulièrement forte en Irlande et dans les trois États baltes, avec une croissance annuelle moyenne du PIB en termes réels supérieure à 6 %, soit une augmentation du PIB de plus de 70 % au cours de cette période. Dans les nouveaux États membres, les régions polonaises, slovaques et hongroises ainsi que la Slovénie et l'île de Chypre ont toutes réalisé des taux de croissance élevés. Dans la République tchèque, en Roumanie et en Bulgarie, la croissance s'est concentrée dans les régions des capitales.

Dans les deux États membres qui ont adhéré en 2007, la Bulgarie et la Roumanie, l'économie a connu une récession au cours de la seconde moitié des années 1990, d'où la faiblesse du taux de croissance global. Depuis 2000, cependant, les taux de croissance des régions de Roumanie ont tous été supérieurs à 4 %, tandis que la croissance s'est aussi redressée en Bulgarie, en restant cependant très concentrée sur la région de la capitale.

Dans les pays nordiques, la région de Stockholm et la région englobant Helsinki (Etelä-Suomi) ont enregistré une solide croissance tout au long de la période. Dans la partie méridionale de l'Union, plusieurs régions de Grèce et d'Espagne ont également affiché des taux de croissance élevés et les régions portugaises, à l'exception de la région Norte, ont connu une croissance supérieure à la moyenne.

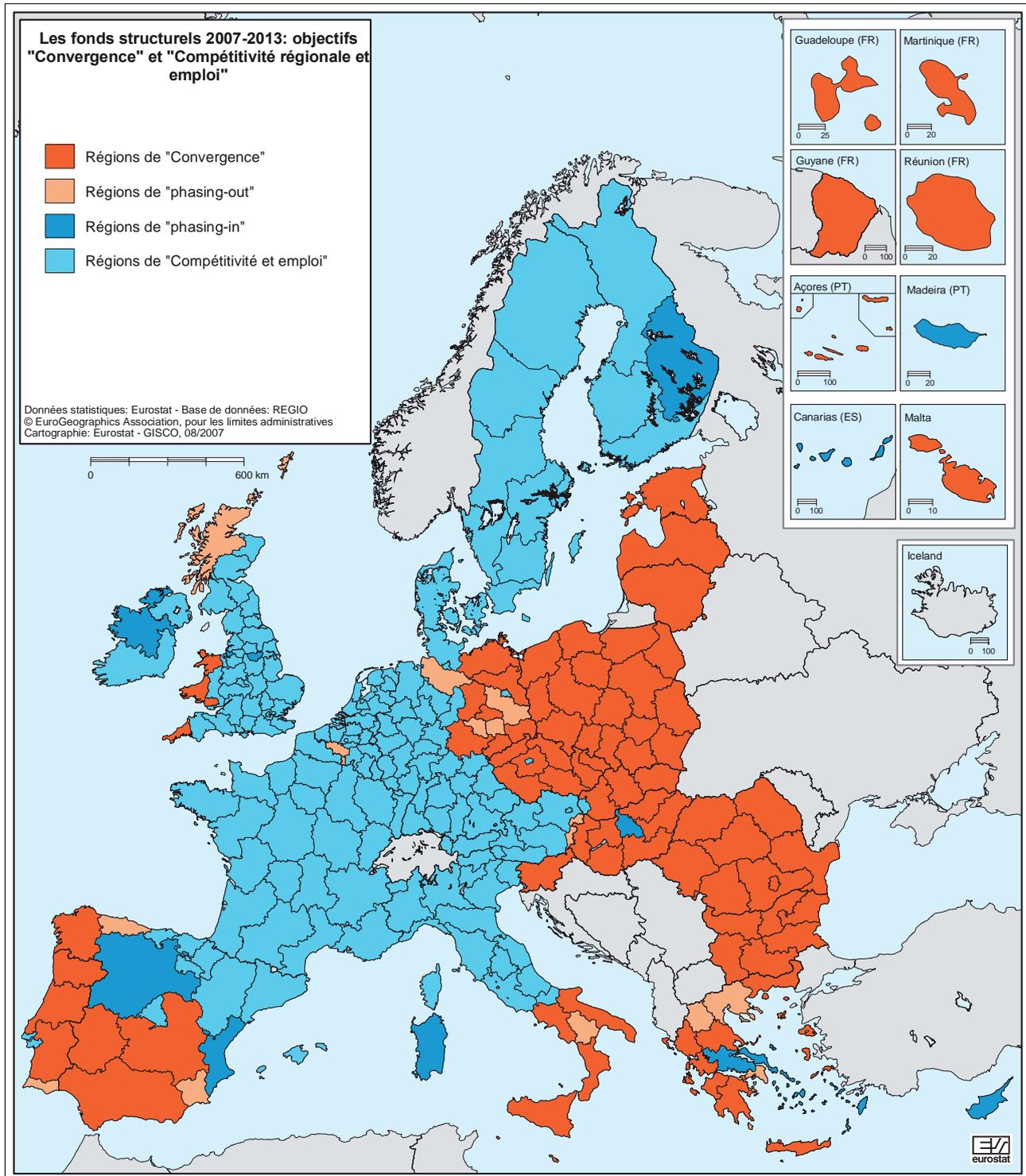
En revanche, les régions d'Italie et la plupart des régions de France et d'Allemagne ont vu leur croissance stagner, voire reculer dans le cas de Berlin et de Champagne-Ardenne. En Allemagne, Oberbayern, la région de München, a réalisé le taux de croissance annuelle moyenne le plus élevé, 3 %. En France, quatre régions ont connu une croissance égale ou supérieure à 3 %: l'Île-de-France, qui englobe Paris, Rhône-Alpes, qui englobe Lyon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui englobe Marseille et Nice, et la Réunion.

La croissance dans les régions des pays du Benelux a été variable. Le Luxembourg a réalisé un taux de croissance de 4,6 %. En Belgique, les taux les plus élevés ont été relevés dans les deux provinces qui entourent Bruxelles (plus de 3 %) et aux Pays-Bas, les trois régions qui ont connu une croissance supérieure à 3 % englobaient Amsterdam ou Utrecht ou étaient voisines de ces deux métropoles (Flevoland).

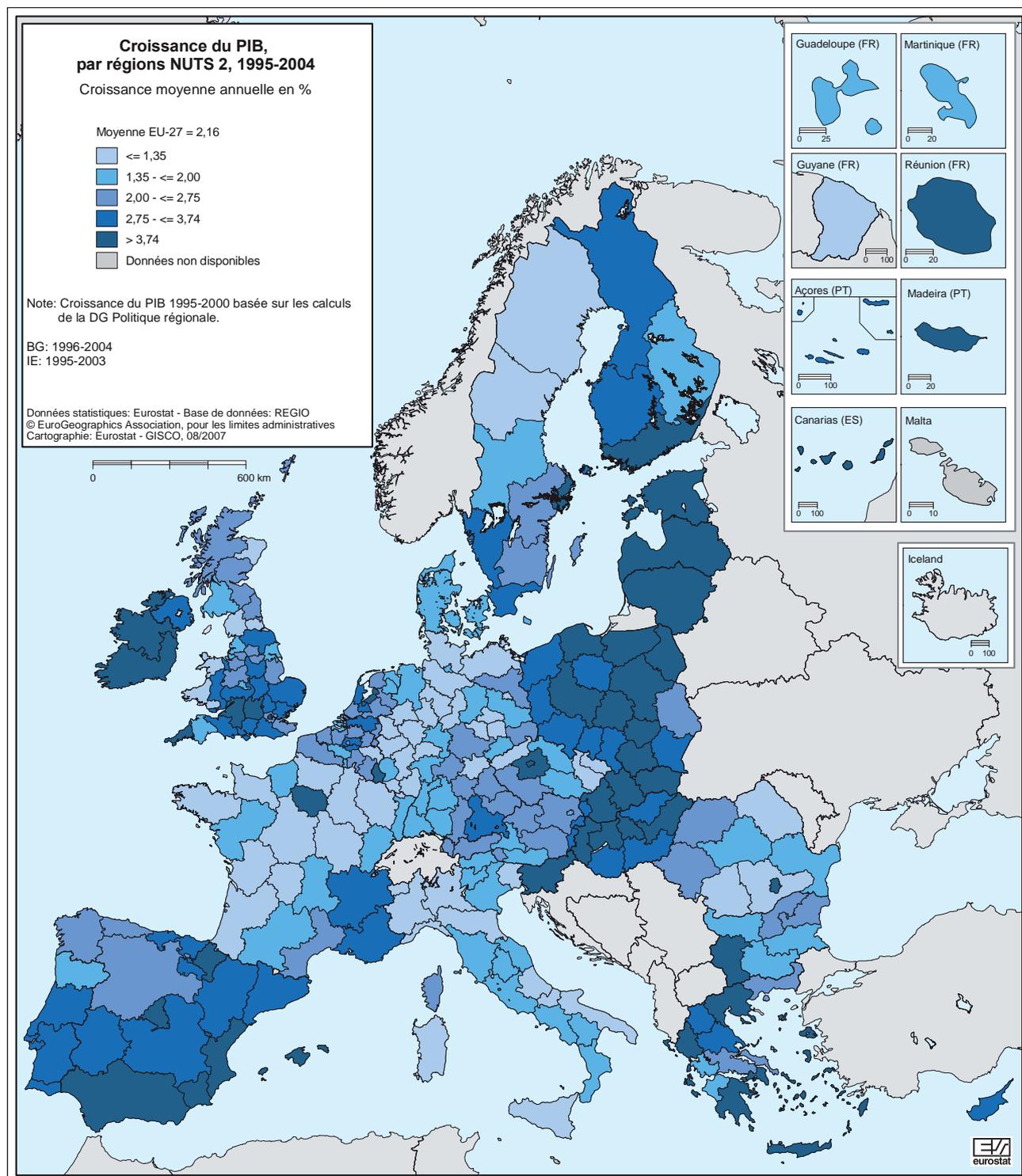
Au Royaume-Uni, la croissance s'est concentrée dans le sud de l'Angleterre, avec une expansion particulièrement vigoureuse dans Inner London; Gloucestershire, Wiltshire et North Somerset; Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire; Cornwall et Isles of Scilly.

Que signifie ce schéma des taux de croissance pour l'Union? Il montre que les régions avec un faible PIB par habitant dans les nouveaux États membres, l'Espagne et la Grèce rattrapent rapidement leur retard. Cette tendance est confirmée par une analyse statistique démontrant que tant le coefficient de Gini que le coefficient de variation (tous deux pondérés en fonction de la population) révèlent une convergence des régions au niveau de l'Union.

Carte 2.2: Les fonds structurels 2007-2013: objectifs "Convergence" et "Compétitivité régionale et emploi"



Carte 2.3: Croissance du PIB, par régions NUTS 2, 1995-2004
Croissance moyenne annuelle en %



L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?

La présente section analyse les variations dans la population et le PIB entre régions NUTS 3 à l'intérieur d'un même pays. Pour obtenir une vue plus détaillée des changements au sein des États membres, cette section utilise les régions NUTS 3 au lieu des régions NUTS 2; cette méthode a l'avantage supplémentaire de révéler des tendances régionales au sein de six autres États membres couverts par un seul et même niveau NUTS 2 mais divisés en plusieurs régions NUTS 3.

L'indicateur «évolution de la part régionale de la population nationale» utilisé dans la carte 2.4 peut paraître complexe mais il nous permet de comparer des mutations au sein de pays qui connaissent des tendances globales très différentes au regard de l'évolution de la population. Cet indicateur calcule comment la part d'une région dans la population nationale a changé. Par exemple, si une région comptait 10 % de la population nationale en 1995 et 10,5 % en 2004, l'indicateur «évolution de la part régionale de la population nationale» serait de 5 %. Si la population nationale du pays avait augmenté ou était restée stable au cours de la même période, la population totale de cette région aurait également augmenté. Cependant, comme certains pays ont vu leur population diminuer au cours de cette période, les régions dont la part dans la population nationale a augmenté n'enregistreront pas toutes une augmentation du total de leur population. Par exemple, en Bulgarie, seules deux régions ont vu leur population augmenter entre 1995 et 2004, mais huit régions ont vu leur part régionale augmenter.

Plusieurs pays affichent des mouvements géographiques nets de leur population. En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, la population s'est déplacée vers le sud. En Italie, la population s'est déplacée vers le nord. En France et au Portugal, la population s'est déplacée vers les côtes. En Espagne, la population s'est également déplacée vers la côte, mais uniquement celle de la Méditerranée, et non vers celle de l'Atlantique comme en France. En Pologne et en Allemagne,

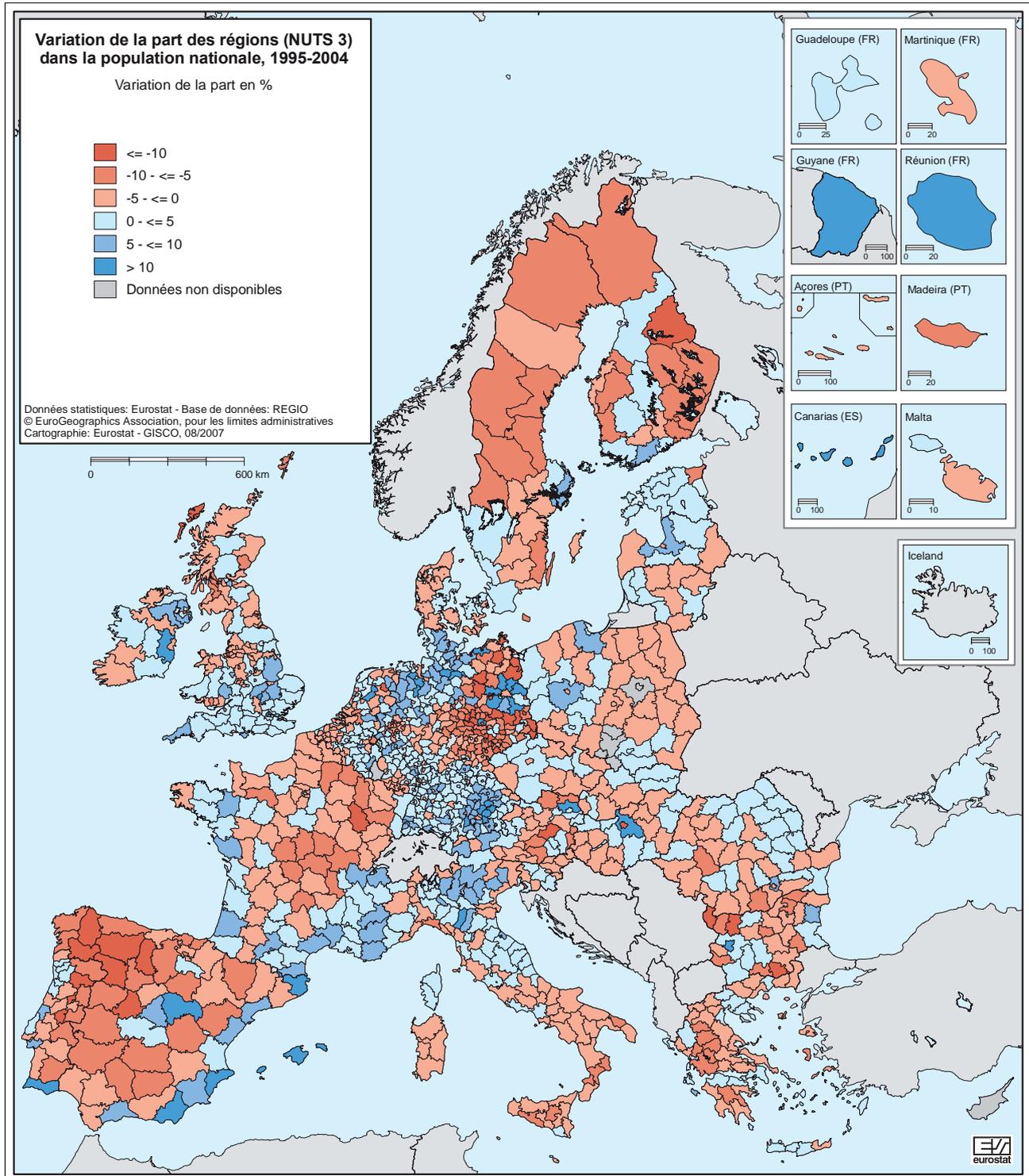
la population a eu tendance à se déplacer vers l'ouest et le sud.

Autre tendance nette, la concentration de la population dans la région de la capitale et/ou la région qui l'entoure. Les régions qui englobent Stockholm, Helsinki, Sofia, Madrid et Inner London ont toutes vu leur part de la population nationale augmenter de plus de 5 %. Les régions environnantes de Dublin, Riga, Berlin, Praha, Budapest, București et Bratislava ont toutes enregistré une hausse de leur part dans la population nationale, tandis que la capitale a vu sa part diminuer. Cela indique nettement une expansion des banlieues autour de ces capitales. Dans d'autres capitales, les régions NUTS 3 sont trop étendues pour nous permettre de distinguer la ville des régions environnantes. En conséquence, les banlieues se développent peut-être aussi dans ces autres capitales mais la présente analyse ne permet pas de cerner ce phénomène. (L'audit urbain fournit des informations plus détaillées sur les villes.)

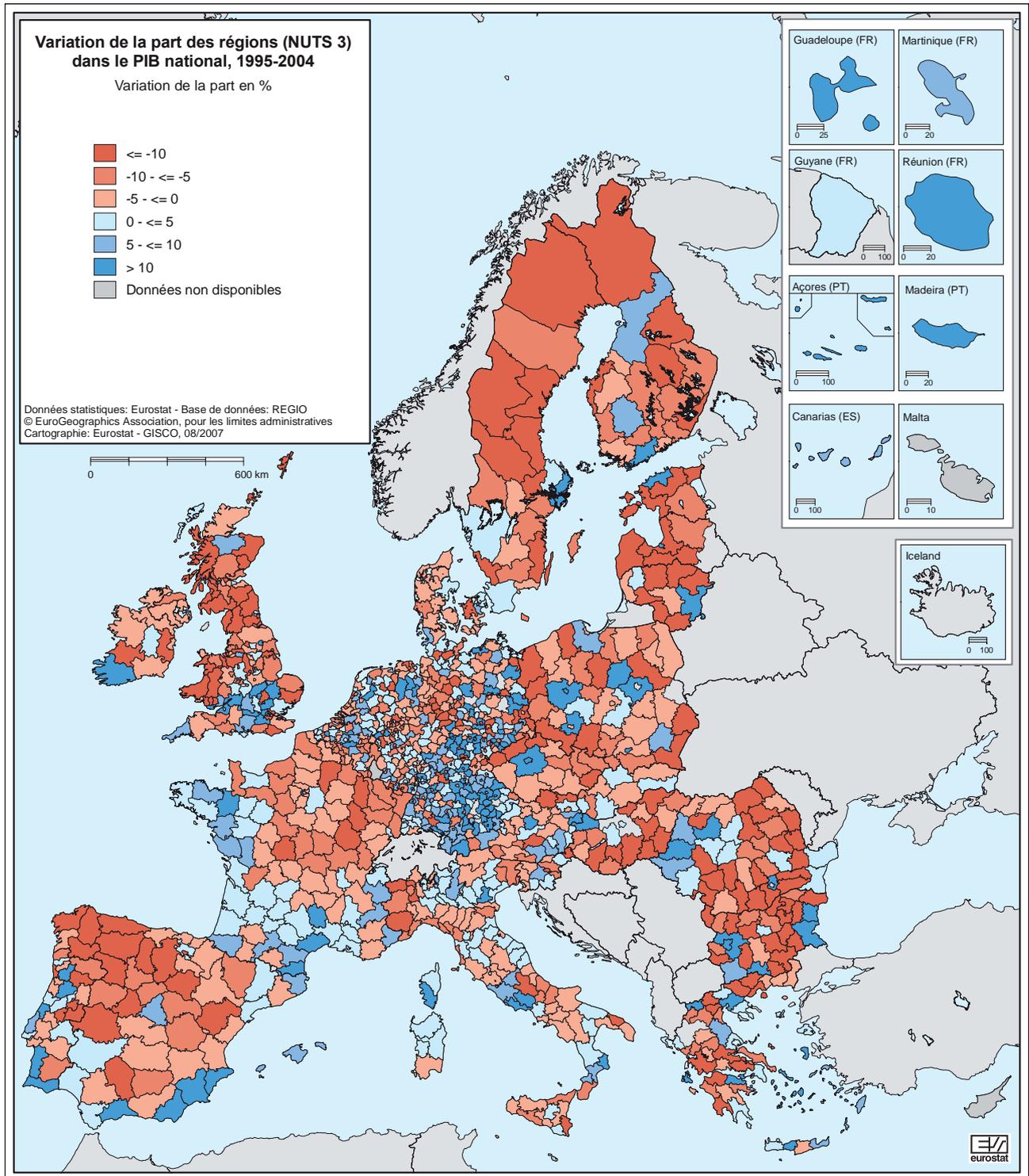
Les mouvements de la part des régions dans le PIB national ont tendance à suivre les variations de la population, mais pas complètement. Tandis que les mouvements de la population étaient très nets, les mouvements du PIB ne sont pas aussi marqués. En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, le PIB est aussi en train de migrer vers le sud. En France, au Portugal et en Espagne, le mouvement de la population vers les côtes s'accompagne d'un déplacement identique du PIB. En Allemagne, en Pologne et en Italie, cependant, les mouvements du PIB ne sont pas aussi nets que les mouvements de population.

Alors que les grands mouvements géographiques dans la part régionale du PIB ne sont pas aussi forts que les mouvements de population, la tendance du PIB à se concentrer dans les régions des capitales est aussi marquée, voire plus forte. La plupart des capitales ont enregistré une augmentation de leur part du PIB national, les seules exceptions étant Berlin, Dublin, Paris et Wien. Cette tendance est particulièrement forte en Finlande, en Suède et dans les trois États baltes, mais aussi en Bulgarie, dans la République tchèque, en Pologne, en Roumanie et en Hongrie.

Carte 2.4: Variation de la part des régions (NUTS 3) dans la population nationale, 1995-2004
Variation de la part en %



Carte 2.5: Variation de la part des régions (NUTS 3) dans le PIB national, 1995-2004
 Variation de la part en %





Conclusion

L'adhésion des 12 nouveaux États membres a provoqué une augmentation spectaculaire des disparités entre régions pour le PIB par habitant. La nouvelle série d'actions de la politique de cohésion se concentre essentiellement sur des régions dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union pour amorcer une tendance conduisant à une plus

grande convergence, tout en continuant à investir dans la compétitivité des autres régions et en favorisant une plus grande coopération territoriale. Au sein de certains États membres, la population s'est déplacée vers le sud et/ou les côtes; dans ces États membres, le PIB a lui aussi suivi cette tendance. La tendance dominante, cependant, consiste en une plus grande concentration de la population et plus particulièrement du PIB dans les régions des capitales.

Notes méthodologiques

Pour obtenir les taux de croissance moyens du PIB en termes réels entre 1995 et 2004, deux sources différentes ont été utilisées. Pour la période 2000-2004, les taux de croissance annuels fournis par Eurostat ont été utilisés. Pour la période 1995-2000, la croissance est estimée au moyen d'une méthode fondée sur une répartition en six branches de la valeur ajoutée brute (VAB) régionale: le calcul repose sur une répartition régionale par branche du PIB national à prix constants:

- 1) Pour chaque année, nous prenons le PIB national à prix constants.
- 2) Les parts des branches au niveau national sont calculées au moyen de la répartition de la VAB de 6 branches dans les comptes nationaux à prix constants. De ce fait, la différence VAB-PIB est répartie au prorata de chaque branche.
- 3) Chaque partie branche au niveau national est ventilée par région, en faisant jouer le poids de la région au sein de chaque branche (cette pondération s'inspire des séries de la VAB régionale propres à chaque branche à prix courants).
- 4) Le solde des parties spécifiques aux branches ainsi obtenu est enfin calculé par région NUTS. En conséquence, nous obtenons une série chronologique d'estimations pour des valeurs du PIB régional à prix constants.

Ces estimations du PIB régional à prix constants fournissent les taux de croissance annuels entre 1995 et 2000.

Pour calculer la variation de la part régionale du PIB national ou de la population du pays, la part du PIB ou de la population est calculée pour chaque région en 1995 et 2004. Pour calculer cette variation, la part de 2004 est divisée par la part de 1995 moins 1 %. Par exemple, cela signifie que si une région a une valeur de 10 %, cela veut dire que, en 2004, sa part avait augmenté de 10 % pour passer par exemple de 10 à 11 %.

Pour assurer que la carte de la population et la carte du PIB soient comparables, la définition de la population dans les comptes régionaux a été utilisée.



Annexe

UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21 Prov. Antwerpen
BE22 Prov. Limburg (B)
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
BE24 Prov. Vlaams-Brabant
BE25 Prov. West-Vlaanderen
BE31 Prov. Brabant Wallon
BE32 Prov. Hainaut
BE33 Prov. Liège
BE34 Prov. Luxembourg (B)
BE35 Prov. Namur

Bulgarie

BG31 Severozapaden
BG32 Severen tsentralen
BG33 Severoiztochen
BG34 Yugoiztochen
BG41 Yugozapaden
BG42 Yuzhen tsentralen

République tchèque

CZ01 Praha
CZ02 Střední Čechy
CZ03 Jihozápad
CZ04 Severozápad
CZ05 Severovýchod
CZ06 Jihovýchod
CZ07 Střední Morava
CZ08 Moravskoslezsko

Danemark

DK00 Danmark

Allemagne

DE11 Stuttgart
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg

DE14 Tübingen

DE21 Oberbayern

DE22 Niederbayern

DE23 Oberpfalz

DE24 Oberfranken

DE25 Mittelfranken

DE26 Unterfranken

DE27 Schwaben

DE30 Berlin

DE41 Brandenburg — Nordost

DE42 Brandenburg — Südwest

DE50 Bremen

DE60 Hamburg

DE71 Darmstadt

DE72 Gießen

DE73 Kassel

DE80 Mecklenburg-Vorpommern

DE91 Braunschweig

DE92 Hannover

DE93 Lüneburg

DE94 Weser-Ems

DEA1 Düsseldorf

DEA2 Köln

DEA3 Münster

DEA4 Detmold

DEA5 Arnsberg

DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE1 Dessau

DEE2 Halle

DEE3 Magdeburg

DEF0 Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

Estonie

EE00 Eesti

Irlande

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

Espagne

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria

ES21 País Vasco

ES22 Comunidad Foral de Navarra

ES23 La Rioja

ES24 Aragón

ES30 Comunidad de Madrid

ES41 Castilla y León

ES42 Castilla-La Mancha

ES43 Extremadura

ES51 Cataluña

ES52 Comunidad Valenciana

ES53 Illes Balears

ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla
ES70 Canarias

France

FR10 Île-de-France
FR21 Champagne-Ardenne
FR22 Picardie
FR23 Haute-Normandie
FR24 Centre
FR25 Basse-Normandie
FR26 Bourgogne
FR30 Nord - Pas-de-Calais
FR41 Lorraine
FR42 Alsace
FR43 Franche-Comté
FR51 Pays de la Loire
FR52 Bretagne
FR53 Poitou-Charentes
FR61 Aquitaine
FR62 Midi-Pyrénées
FR63 Limousin
FR71 Rhône-Alpes
FR72 Auvergne
FR81 Languedoc-Roussillon
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur
FR83 Corse
FR91 Guadeloupe
FR92 Martinique
FR93 Guyane
FR94 Réunion

Italie

ITC1 Piemonte
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3 Liguria
ITC4 Lombardia
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/
Bozen
ITD2 Provincia Autonoma Trento
ITD3 Veneto
ITD4 Friuli-Venezia Giulia
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana
ITE2 Umbria
ITE3 Marche
ITE4 Lazio
ITF1 Abruzzo
ITF2 Molise
ITF3 Campania
ITF4 Puglia
ITF5 Basilicata
ITF6 Calabria
ITG1 Sicilia
ITG2 Sardegna

Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

Lettonie

LV00 Latvija

Lituanie

LT00 Lietuva

Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

Hongrie

HU10 Közép-Magyarország
HU21 Közép-Dunántúl
HU22 Nyugat-Dunántúl
HU23 Dél-Dunántúl
HU31 Észak-Magyarország
HU32 Észak-Alföld
HU33 Dél-Alföld

Malte

MT00 Malta

Pays-Bas

NL11 Groningen
NL12 Friesland
NL13 Drenthe
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland
NL23 Flevoland
NL31 Utrecht
NL32 Noord-Holland
NL33 Zuid-Holland
NL34 Zeeland
NL41 Noord-Brabant
NL42 Limburg (NL)

Autriche

AT11 Burgenland
AT12 Niederösterreich
AT13 Wien
AT21 Kärnten
AT22 Steiermark
AT31 Oberösterreich
AT32 Salzburg
AT33 Tirol
AT34 Vorarlberg

Pologne

PL11 Łódzkie
PL12 Mazowieckie
PL21 Małopolskie
PL22 Śląskie
PL31 Lubelskie
PL32 Podkarpackie
PL33 Świętokrzyskie
PL34 Podlaskie
PL41 Wielkopolskie
PL42 Zachodniopomorskie
PL43 Lubuskie
PL51 Dolnośląskie
PL52 Opolskie
PL61 Kujawsko-Pomorskie
PL62 Warmińsko-Mazurskie
PL63 Pomorskie

Portugal

PT11 Norte
PT15 Algarve
PT16 Centro (P)
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo
PT20 Região Autónoma dos Açores
PT30 Região Autónoma da Madeira

Roumanie

RO11 Nord-Vest
RO12 Centru
RO21 Nord-Est
RO22 Sud-Est
RO31 Sud — Muntenia
RO32 Bucureşti — Ilfov
RO41 Sud-Vest Oltenia
RO42 Vest

Slovénie

SI00 Slovenija

Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj
SK02 Západné Slovensko
SK03 Stredné Slovensko
SK04 Východné Slovensko

Finlande

FI13 Itä-Suomi
FI18 Etelä-Suomi
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi
FI20 Åland

Suède

SE01 Stockholm
SE02 Östra Mellansverige
SE04 Sydsverige
SE06 Norra Mellansverige
SE07 Mellersta Norrland
SE08 Övre Norrland
SE09 Småland med öarna
SE0A Västsverige

Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
UKD1 Cumbria
UKD2 Cheshire
UKD3 Greater Manchester
UKD4 Lancashire
UKD5 Merseyside
UKE1 East Riding and North Lincolnshire
UKE2 North Yorkshire
UKE3 South Yorkshire
UKE4 West Yorkshire
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3 Lincolnshire
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2 Shropshire and Staffordshire
UKG3 West Midlands
UKH1 East Anglia
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3 Essex
UKI1 Inner London
UKI2 Outer London
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2 Surrey, East and West Sussex
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
UKJ4 Kent
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2 Dorset and Somerset
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
UKK4 Devon
UKL1 West Wales and the Valleys
UKL2 East Wales
UKM1 North Eastern Scotland
UKM2 Eastern Scotland
UKM3 South Western Scotland
UKM4 Highlands and Islands
UKN0 Northern Ireland



PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

Islande

IS Ísland

Liechtenstein

LI Liechtenstein

Norvège

NO01 Oslo og Akershus
NO02 Hedmark og Oppland
NO03 Sør-Østlandet
NO04 Agder og Rogaland
NO05 Vestlandet
NO06 Trøndelag
NO07 Nord-Norge

Suisse

CH01 Région lémanique
CH02 Espace Mittelland
CH03 Nordwestschweiz
CH04 Zürich
CH05 Ostschweiz
CH06 Zentralschweiz
CH07 Ticino